



MANIFESTATIONS A VENIR



CLUB DES SANS SOUCIS

LUNDI 02 février : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.

JEUDI 19 mars : pot-au-feu à la salle Socioculturelle.

LUNDI 30 mars : concours de belote à la salle Pierre et Marie Curie.

PIMMS

MARDI 03 février de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 à la salle Pierre et Marie Curie.

ECOLE SAINTE ANNE

VENDREDI 06 février : portes ouvertes de 17h30 à 19h.

APEL

VENDREDI 13 février : vente de pizzas aux écoles d'Eancé.

SAMEDI 21 mars : soirée des écoles à Villepôt.

VENDREDI 10 avril : vente de pizzas aux écoles d'Eancé.

POINT LECTURE

MERCREDI 18 février à 14h au Point Lecture : animation « Just Dance ».

MERCREDI 25 février à 16h au Point lecture : animation sur le thème de l'amitié.

ACCA

SAMEDI 07 mars : repas annuel à la salle Pierre et Marie Curie.



Vous pouvez désormais retrouver les actualités sur la page Facebook de la mairie d'Eancé.



ELECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHES 15 et 22 mars 2026 de 8h à 18h à la salle Socioculturelle.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 MODE D'EMPLOI



QUI PEUT VOTER ? *

- Citoyens français (ou européens résidant en France)
- 18 ans minimum
- Inscrits sur les listes électorales
(vérifiez que vous êtes toujours inscrit sur service-public.gouv.fr)



COMMENT S'INSCRIRE ? *

- En ligne sur service-public.gouv.fr
- Par courrier ou à la Mairie
- Titre d'identité, Cerfa 12669*02 et justificatif de domicile récent



QUAND S'INSCRIRE ? *

- Jusqu'au 6 février 2026 (4 février en ligne)
- Jusqu'au 5 mars pour les inscriptions dérogatoires



OÙ VOTER ? *

- A la salle Socioculturelle



ET SI JE SUIS ABSENT ? *

Je fais ma procuration :

- en ligne sur maprocuration.gouv.fr
- au commissariat ou à la gendarmerie



LE JOUR DU VOTE *

- Je mets dans l'urne une enveloppe avec un bulletin **SANS RATURE NI RAJOUT** ou une enveloppe vide